

<http://193.54.159.130/?Parcours-theories-et-pratiques-de>

**artweb**

# Parcours théories et pratiques de la musique

- Menu - Départements - Musique - Master -

Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2019

---

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

---

**CURSUS DU PARCOURS**

**« THÉORIES ET PRATIQUES DE LA MUSIQUE »**

**MASTER 1ERE ANNEE**

**SEMESTRE 1**

**UE1-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

01 EC Séminaire spécialisé (voir liste) (8 ECTS)

01 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

**UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)**

01 EC Musicologie (hors spécialisation) (voir liste) (7 ECTS)

01 EC Langue (7 ECTS)

**SEMESTRE 2**

**UE 3-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

01 EC Séminaire spécialisé (voir liste) (8 ECTS)

01 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

**UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)**

°Mémoire de M1 (7 ECTS)

°Soutenance du mémoire (7 ECTS)

**« THÉORIES ET PRATIQUES DE LA MUSIQUE »**  
**MASTER 2EME ANNEE**

**SEMESTRE 3**

**UE1-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

°1 EC Séminaire spécialisé (voir liste ci-dessous) (8 ECTS)

°1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

**UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)**

°1 EC Musicologie (hors spécialisation) (voir liste ci-dessous) (7 ECTS)

°1 EC Langue (EC libre pour la spécialisation interprétation musicale) (7 ECTS)

**SEMESTRE 4**

**UE 3-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

°1 EC Séminaire spécialisé (voir liste ci-dessous) (8 ECTS)

°1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

**UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)**

°Mémoire de M 2 (7 ECTS)

°Soutenance du mémoire (7 ECTS)

### CURSUS SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALISATION

#### « RECHERCHE EN ETHNOMUSICOLOGIE »

L'ethnomusicologie et l'anthropologie de la musique étudient toutes les pratiques musicales présentes dans le monde, sous l'angle de leur unité et de leur diversité. En combinant l'analyse de la matière sonore et l'enquête ethnographique, elle envisage le fait musical dans ses dimensions aussi bien acoustiques que socio-culturelles et esthétiques. Si, historiquement, la discipline s'est principalement intéressée aux musiques des sociétés de transmission orale, elle ouvre aujourd'hui son champ d'études à tous les phénomènes musicaux : migrations et appropriations musicales dans la globalisation, nouveaux métissages, musiques « émergentes ». Aujourd'hui, la discipline, tout en entretenant une relation privilégiée avec les musiques de transmission orale (qu'elles soient qualifiées de « traditionnelles », « populaires », « actuelles », « modernes », « savantes »), la discipline propose plutôt une **approche anthropologique** de toutes les pratiques musicales dans le monde.

La spécialisation « Recherche en ethnomusicologie » ouvre la voie aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle fournit également les bases fondamentales pour toute pratique professionnelle impliquant une vision interculturelle de la musique ou en relation avec le secteur des musiques du monde : métiers de la création artistique, de la production et de la distribution, métiers de la médiation et du journalisme (radio, presse, web, etc.), de l'animation et de l'enseignement, de la patrimonialisation et la valorisation culturelle, concours de l'administration publique (directions artistiques, culturelles ou du patrimoine).

En continuité avec les objectifs poursuivis en Licence, le master est structuré autour de trois axes principaux :

1. L'approfondissement des connaissances ethnomusicologiques et anthropologiques
  2. La réalisation d'un travail de recherche
  3. Le contact avec le monde professionnel
- (

Ainsi, le cursus de Master 1 comprend :

- " 2 séminaires d'ethnomusicologie (dits « séminaires spécialisés », 1er et 2nd semestres).
- " 1 séminaire d'anthropologie (dits « séminaires d'approfondissement disciplinaire »).
- " 2 séminaires de musicologie (à choisir au sein du département Musique). (
- " 1 cours de langue.
- " La rédaction d'un mémoire de recherche (environ 60 pages). (

Le mémoire de Master 1, de 60 pages environ, consiste en une recherche problématisée, construite à partir des écrits, documents sonores et/ou audiovisuels ayant trait au terrain d'enquête envisagé pour le Master 2.

NB. En vue d'une plus grande efficacité pédagogique, le travail de recherche et d'écriture, qui doit se dérouler sur

l'ensemble de l'année, est balisé par des rendus écrits à dates précises qui font l'objet d'un suivi étroit avec la directrice de recherche. Le non-respect de ces étapes peut compromettre la validation du mémoire, qui s'effectue par une soutenance orale dont la première session a lieu au mois de juin et la seconde début septembre.

Le cursus en Master 2 est structuré de manière semblable à celui de M1.

Il comprend :

- " 2 séminaires d'ethnomusicologie (dits « séminaires spécialisés », 1er et 2nd semestres). (
- " 1 séminaire d'anthropologie (dit « séminaire d'approfondissement disciplinaire ») (
- " 2 séminaires de musicologie (à choisir au sein du Département de musique). (
- " 1 cours de langue. (
- " La rédaction d'un mémoire de recherche (100 pages). (

Le mémoire de Master 2, d'une centaine de pages environ, consiste en une recherche fondée sur une enquête de terrain de longue durée (un à deux mois minimum, sur une ou des périodes à préciser avec la directrice de mémoire

NB. En vue d'une plus grande efficacité pédagogique, le travail de recherche et d'écriture, qui doit se dérouler sur l'ensemble de l'année, est balisé par des rendus écrits à dates précises qui font l'objet d'un suivi étroit avec la directrice de mémoire).

Si le mémoire porte sur une enquête de terrain, celle-ci devra faire l'objet d'un rapport validé par la directrice de recherche. Sinon, l'étudiant-e doit rendre en milieu d'année un rapport sur l'avancée de son travail, sous une autre forme (bibliographie commentée ou analyse du corpus)

Le non-respect de ces étapes peut compromettre la validation du mémoire, qui s'effectue par une soutenance orale dont la première session a lieu au mois de juin.

### **MASTER 1ÈRE ANNEE THÉORIES ET PRATIQUE DE LA MUSIQUE** **« RECHERCHE EN ETHNOMUSICOLOGIE »**

SEMESTRE 1

#### **UE1 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE 16 ECTS**

°1 EC Séminaire spécialisé 8 ECTS

- *Pouvoir de la musique et performance du pouvoir* M1 & M2 (Clara BIERMANN)

1er semestre, vendredi 15h-18h

°1 EC Approfondissement disciplinaire 8 ECTS

- Un séminaire d'anthropologie à suivre au département de Sociologie ou autre

### **UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE 14 ECTS**

°1 EC Musicologie (hors spécialisation)( 7 ECTS)

- Un séminaire de musicologie de Master à choisir au Département Musique

°1 EC Langue 7 ECTS

Sauf si bonne maîtrise, anglais fortement recommandé.

### SEMESTRE 2

#### **UE 3 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE 16 ECTS**

°1 EC Séminaire spécialisé 8 ECTS

- *Séminaire d'anthropologie de la musique* M1 & M2 (Clara BIERMANN)

2nd semestre, mardi 15h-18h

°1 EC Approfondissement disciplinaire 8 ECTS

*Musique, arts sonores, écologie sonore*, Makis Solomos, lundi 18h-21h, 1er semestre

ou *Musicologie féministe : musique et études de genre*, Frédérick Duhatupas, vendredi 9h-12h, 1er semestre

#### **UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE( 14 ECTS**

°Mémoire de M1( 7 ECTS)

°Soutenance du mémoire 7 ECTS

### **MASTER 2ÈME ANNEE THÉORIES ET PRATIQUE DE LA MUSIQUE**

#### **« RECHERCHE EN ETHNOMUSICOLOGIE »**

### SEMESTRE 3

#### **UE1 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE 16 ECTS**

°1 EC Séminaire spécialisé (voir résumés et horaires des séminaires en fin de brochure) 8 ECTS

- *Pouvoir de la musique et performance du pouvoir* M1 & M2 (Clara BIERMANN)

1er semestre, vendredi 15h-18h.

°1 EC Approfondissement disciplinaire 8 ECTS

- Un séminaire d'anthropologie à suivre au département de Sociologie (ou autre)

#### **UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE 14 ECTS**

°1 EC Musicologie (hors spécialisation) 7 ECTS

- Un séminaire de musicologie au libre choix parmi ceux proposés par le département Musique

°1 EC Langue 7 ECTS

Sauf si bonne maîtrise, l'anglais est fortement recommandé.

SEMESTRE 4(

### **UE 3 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE 16 ECTS**

°1 EC Séminaire spécialisé

- *Séminaire d'anthropologie de la musique* M1 & M2 (Clara Biermann) 8 ECTS

2nd semestre, mardi 15h-18h

°1 EC Approfondissement disciplinaire 8 ECTS

*Musique, arts sonores, écologie sonore*, Makis Solomos, lundi 18h-21h, 1er semestre

ou *Musicologie féministe : musique et études de genre*, Frédérick Duhatupas, vendredi 9h-12h, 1er semestre

### **UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE 14 ECTS**

°Mémoire de M 2( 7 ECTS

°Soutenance du mémoire 7 ECTS

## **CURSUS SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALISATION**

### **« PÉDAGOGIE MUSICALE »**

RESPONSABLES Joël HEUILLON et Danièle VILLEMIN

La spécialisation « Pédagogie musicale » est ouverte aux étudiants se destinant aux carrières de l'enseignement musical au sens large.

Public privilégié : Etudiants se préparant aux concours du Ministère de la Culture. Etudiants notamment étrangers, souhaitant recevoir une approche pragmatique de la didactique. Les étudiants préparant les épreuves du CAPES doivent désormais s'inscrire dans le parcours MEEF, pour les étudiants visant le concours de Professeur de la ville de Paris le parcours MEEF est conseillé.

Le but de la spécialisation « Pédagogie musicale » est d'amener les étudiants à aborder l'ensemble de leurs pratiques pédagogiques (présentes ou futures) au sein d'une réflexion critique sur les contenus, les méthodes de transmission, la fonction, la portée, et les enjeux de la musique dans son inscription culturelle et sociale. Il est ainsi

prévu d'allier un approfondissement des connaissances musicologiques et un travail de réflexion sur la didactique, la transmission et la culture contemporaine. Il s'agit en même temps de former à la pratique la plus responsable des divers métiers de l'enseignement musical, mais également aux concours particuliers qui y conduisent.

L'accès à ce Master est très ouvert, même s'il est conseillé d'avoir suivi en amont, la Licence « Enseignement de la musique » pour accroître ses chances de réussite et bénéficier de son aspect de formation professionnelle (en particulier grâce au renforcement disciplinaire que constitue le « Module instrumental »).

Le jury accordera l'entrée en Master 2 aux étudiants ayant satisfait aux exigences du cursus de M1, décrit ci-dessous.

Nota Bene : la détermination du choix (dans les modules qui proposent une alternative) se fera selon le projet de chaque étudiant en accord avec les Coordinatrices-Responsables pédagogiques de cette spécialisation de Master.

### **SPECIALISATION « PEDAGOGIE MUSICALE »** **MASTER 1ERE ANNEE**

#### **SEMESTRE 1**

##### **UE1-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

01 EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)

Séminaire à suivre en Psychologie ou en Sciences de l'Éducation ou en Philosophie

01 EC Approfondissement disciplinaire (8 ECTS)

Didactique théorique de la musique » (D.VILLEMIN)

##### **UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)**

01 EC Musicologie (hors spécialisation) (7 ECTS)

Séminaire de Musicologie (cf Liste jointe)

01 EC Langue : Anglais (7 ECTS)

#### **SEMESTRE 2**

**UE 3 - SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

°1 EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)

Module instrumental ( ces 3 enseignements annuels sont obligatoires) :

+ « Atelier voix » H . RUNEY

+ « Choeur et direction de choeur » D. LOUIS

+ « Harmonie au piano 4 » J. ANGLIVIEL

°1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

**UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)**

°Mémoire de M1 (7 ECTS)

°Soutenance du mémoire (7 ECTS)

**MASTER 2EME ANNEE**

**SEMESTRE 3**

**UE1-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

°1 EC Séminaire spécialisé (8 ECTS)

Séminaire de Musicologie (hors « Musique occidentale de tradition écrite ») (cf Liste jointe)

°1 EC Approfondissement disciplinaire (voir liste) ou stage ou terrain (selon la spécialisation) (8 ECTS)

Séminaire de Musicologie (cf Liste jointe)

### **UE 2 - MUSICOLOGIE, LANGUE (14 ECTS)**

°1 EC Musicologie (hors spécialisation) (7 ECTS)

Séminaire de Musicologie (cf Liste jointe)

°1 EC Langue : Anglais (7 ECTS)

### **SEMESTRE 4**

### **UE 3-SPECIALISATION DISCIPLINAIRE (16 ECTS)**

°1 EC Séminaire spécialisé (voir liste ci-dessous) (8 ECTS)

« Technique de studio » G.LOIZILLON

°1 EC Stage (8 ECTS)

Stage (préparation, effectuation et compte rendu) D.VILLEMIN

### **UE 4 - MEMOIRE ET SOUTENANCE (14 ECTS)**

° Mémoire de M 2 (7 ECTS)

° Soutenance du mémoire (7 ECTS)

### **CURSUS SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALISATION**

**« COMPOSITION OU REALISATION »**

RESPONSABLE : Alain BONARDI Anne SEDES

## Présentation de la spécialisation « Composition ou Réalisation Musicale »

Dans le parcours « Théories et pratiques de la musique », spécialisation « Composition ou réalisation musicale », la création est comprise comme une activité permettant d'expérimenter des situations artistiques et/ou techniques et de produire des objets (concerts, pièces, installations, logiciels, scénographies, etc.) qui devront également être théorisés par les méthodologies de la musicologie, dans une perspective de formation par la recherche.

En accord avec leur directeur de recherche et en cohérence avec leur projet de recherche, les étudiants choisissent leur programme dans l'offre du département. Voici trois exemples de programmes d'études.

Exemple 1 :

Semestre 1

- Séminaire spécialisé : Atelier de composition 1 (José Manuel Lopez Lopez)
- Approfondissement disciplinaire : Musique et outils informatiques 1 (Alain Bonardi)
- Musicologie : Séminaire de recherche (Joël Heuillon, séminaire annuel toutes les 2 semaines)
- Langue

Semestre 2

- Séminaire spécialisé : Atelier de composition 2 (José Manuel Lopez Lopez)
- Approfondissement disciplinaire : Musique et outils informatiques 2 (João Svidzinski)

-----

Exemple 2 :

Semestre 1

- Séminaire spécialisé : Play it again (Guillaume Gilles)
- Approfondissement disciplinaire : Recherche et création en Jazz, méthodologie 1 (Philippe Michel)
- Musicologie : 1 Séminaire de recherche dans un champ musical différent de celui concerné par le champ principal de la recherche.
- Langue

Semestre 2

- Séminaire spécialisé : Construire et développer son projet musical aujourd'hui : acteurs, démarche et enjeux (Guillaume Gilles)
- Approfondissement disciplinaire : recherche et création en Jazz, méthodologie 2 (Philippe Michel)

-----

Exemple 3 :

Semestre 1

- Séminaire spécialisé : Analyse et pratique de la mise en scène d'opéra (Carmelo Agnello)

## Parcours théories et pratiques de la musique

---

- Approfondissement disciplinaire : Orphée(s) 3 : Interprétation (Expérimentations musicales baroques) (Joël Heuillon) ou De l'interprétation musicale au XXe siècle (Giordano Ferrari)
- Musicologie 1 Séminaire de recherche dans un champ musical différent de celui concerné par le champ principal de la recherche.
- Langue

### Semestre 2

- Séminaire spécialisé : Pratique de la dramaturgie et de la mise en scène
- Approfondissement disciplinaire : Esthétiques de la dramaturgie musicale contemporaine (Giordano Ferrari)

-----

Enfin, les étudiants devront produire un mémoire qui articulera de façon raisonnée les résultats théoriques et pratiques de leur recherche, environ 50 pages pour un M1 et 80 pages pour un M2, complété de ses annexes (partitions, enregistrements audio, vidéo, éléments logiciels, entretiens, data , etc.). Le mémoire sera ensuite soutenu en public.